

LES OBSEQUES DE M. CHARLES GAIRE

« Depuis quelques semaines, la mort frappe à coups redoublés dans nos rangs déjà bien clairsemés, dissociant petit à petit cette génération de 1914-18, qui, pendant quarante-deux mois durant, lutta pour conserver au monde et à nos familles cette grande aspiration, ce grand bienfait appelé : la liberté ».

Article paru dans « Le Républicain Lorrain » du 11 février 1951

« C'est en ces termes que M. Eugène Schallet, porte-parole des associations d'anciens combattants et de sociétés patriotiques, s'exprimait en adressant un dernier adieu à l'un de ces vaillants combattants dont nous avons parlé de la brutale disparition dans l'une de nos précédentes éditions.

Les obsèques de M. Charles Gaire, président de l'Association Mutuelle des Mutilés de la Guerre de 1914-18, chevalier de la Légion d'Honneur, surveillant-vérificateur de l'abattoir municipal, ont eu lieu au cours de la matinée d'hier samedi.

Après la levée du corps au domicile mortuaire, un convoi se formait pour gagner l'église Sainte-Croix où devait être célébré le service funèbre. Le char était immédiatement suivi de M. Béloit, porteur du coussin sur lequel étaient épinglées les décorations du disparu. On remarquait les drapeaux de l'Union Nationale des Combattants, de l'Association des Mutilés de Guerre et de la 275^e section des Médaillés Militaires.

Dans les premiers rangs de l'assistance on notait M. Maurice Peltier, maire, entouré des ses adjoints MM. Charniguet et Albert Tache, ainsi qu'un certain nombre de conseillers municipaux ; M. Albert Bosment, directeur général honoraires des Etablissements de Wendel ; M. René L'Hôte, ingénieur, chef de service, représentant la direction des Forges ; M. Billaudé, directeur général adjoint des usines de Wendel à Hayange. Puis MM. Schallet et Férant, respectivement président et vice-président de l'U.N.C. ; M. Michel Fritsch, vice-président de l'Association des Mutilés de la Grande Guerre, secrétaire-trésorier de la section des Médaillés Militaires ; M. Marcel Bouvier, président de la section du Souvenir Français ; M. Barbarot, vétérinaire chargé du service de contrôle de l'abattoir ; M. Yves Scoazec, ingénieur des Ponts-et-Chaussées ; MM. Daum père et fils, ainsi que la plupart des membres de la corporation des Bouchers et Charcutiers ; MM. Henri et Hubert Marchal, constructeurs ; M. Guillochon, percepteur honoraire, etc...

A l'issue de l'office religieux, le convoi s'est reformé pour gagner le cimetière de la ville où devait avoir lieu l'inhumation dans la sépulture familiale.

Avant que ne se referme la tombe, M. Eugène Schallet prit la parole au nom de l'U.N.C. des Associations des Mutilés de Guerre et de la 275^e Section des Médaillés Militaires et du Souvenir Français. Le président rappela les brillants états de services du défunt durant la Grande Guerre et déclara :

« Croix de Guerre, croix du combattant volontaire, médaille militaire, Légion d'Honneur, quelle fierté pour une société qui compte parmi ses membres des hommes tel que lui. Qu'il reste pour nous et pour les jeunes générations un modèle de courage, d'abnégation et de devoir ».

M. Maurice Peltier exprima à son tour les regrets que causent la brutale disparition de ce modeste et intègre fonctionnaire communal.

Nous renouvelons à la famille frappée par ce deuil cruel l'expression de nos condoléances ».

Détail des états de services de M. Charles GAIRE

M. Charles Gaire effectuera 3 ans et 3 mois de services militaires au 152^{ème} Régiment d'Infanterie (dépôt divisionnaire de Chaumont) et au 17^{ème} Régiment d'Infanterie.

Blessures :

- Enucléation de l'œil gauche par éclat d'obus le 12 octobre 1915 à Souches, Notre-Dame de Lorette.

Distinctions honorifiques :

- Médaille Militaire par décret en date du 3 mars 1916.
- Croix de Guerre avec Palme et deux étoiles.
- 3 Citations :
 - 1° / **Ordre du Régiment N°162 du 1^{er} décembre 1914** : « Etait présent à l'affaire de Vermelles le 1^{er} décembre 1914, s'y est fait remarquer et a contribué par sa belle conduite à faire citer son unité à l'ordre de l'Armée.»
 - 2° / **Citation à l'ordre du Régiment N°154 du 27 août 1915** : « Après avoir sonné la charge, a rejoint sa compagnie dans le feu très violent, et n'a pas cessé de donner à ses camarades le plus bel exemple de courage et de sang froid.»
 - 3° / **Citation à l'ordre de l'Armée N°2499 du 3 mars 1916** : « Soldat brave et zélé. A été blessé grièvement, le 12 octobre 1915, à son poste, dans la tranchée a perdu l'œil gauche. »
- Légion d'Honneur en date du 15 février 1933.

Sources : Base Léonore(<http://www.culture.gouv.fr/documentation/leonore/pres.htm>) –

Dossier Légion d'Honneur GAIRE Charles